

ANTIBIORÉSISTANCE

L'Inserm pilote le programme prioritaire de recherche

« Accroître les moyens donnés à la recherche aujourd'hui, c'est réduire l'antibiorésistance demain » : tel est le mot d'ordre du programme prioritaire de recherche national (PPR) Antibiorésistance, financé par le troisième programme d'investissements d'avenir et dont le pilotage scientifique a été confié à l'Inserm. Alors que le plan d'action a été remis aux ministres de la Santé, de l'Environnement et de l'Agriculture le 20 novembre dernier, rencontre avec Evelyne Jouvin-Marche, coordinatrice scientifique du programme.

Dans quel cadre s'inscrit le PPR Antibiorésistance ?

Evelyne Jouvin-Marche : Les programmes d'investissements d'avenir de l'État sont dédiés à des projets de recherche ciblés qui permettent de construire et de consolider le positionnement de la recherche française au niveau international, dans des domaines dont il est démontré que l'impact socio-économique pour le pays pourrait être important. Ces programmes sont le fruit d'échanges et d'accords entre le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Direction générale de la recherche et de l'innovation, de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et du Secrétariat général pour l'investissement. Le PPR Antibiorésistance est financé à hauteur de 40 millions d'euros.

Quels sont les défis scientifiques auxquels le PPR souhaite répondre ?

E. J.-M. : Ses défis sont nombreux, pluridisciplinaires, et s'appuient sur un consensus scientifique : la diffusion de bactéries devenues résistantes entre espèces animales, humains et leur environnement est un facteur essentiel de la propagation des

résistances aux antibiotiques. Ce phénomène impose d'élaborer des stratégies de lutte qui ne dissocient pas l'Homme de son environnement*. Le PPR antibiorésistance a ainsi pour objectif de mettre en œuvre des initiatives de recherche qui visent à réduire la consommation d'antibiotiques chez l'Homme et à inverser la courbe des résistances.

Comment l'Inserm a-t-il procédé pour proposer un plan d'action ?

E. J.-M. : L'Inserm a piloté un conseil scientifique interdisciplinaire lequel a établi une cartographie des forces françaises sur la thématique de l'antibiorésistance. Ce sont également plus de 6 000 publications sur les 5 dernières années, dont la moitié produites avec des équipes internationales, qui ont été analysées. Cette démarche s'est inscrite dans le respect des champs d'expertise définis par l'OMS, en particulier celui des agents pathogènes prioritaires contre lesquels il est urgent d'avoir de nouveaux antibiotiques.

Quelles en sont les grandes lignes ?

E. J.-M. : Le plan se découpe en quatre axes. Le premier s'intéresse à la résistance



Evelyne Jouvin-Marche

coordinatrice scientifique du PPR Antibiorésistance, directrice scientifique adjointe de l'institut thématique Immunologie, inflammation, infectiologie et microbiologie

elle-même et à la manière dont elle se transmet. Le deuxième explore de nouvelles stratégies thérapeutiques. Le troisième axe porte sur les innovations technologiques, en particulier le *big data* et l'intelligence artificielle, qui pourraient être utilisées dans la lutte contre l'antibiorésistance. Enfin, la pluridisciplinarité est au cœur du dernier axe qui cherche à comprendre les enjeux en santé publique, sociaux, psychosociaux, économiques, juridiques mais aussi culturels au sens large.

Et quelles seront les principales actions financées par le PPR ?

E. J.-M. : La première est le développement et la création de plateformes, réseaux et observatoires dédiés à l'antibiorésistance. Il s'agira également de renforcer des équipes de recherche par des challenges scientifiques sous forme d'appels à manifestation d'intérêt ou d'appels à projet interdisciplinaires et par des moyens humains. Enfin, l'animation du réseau de recherche national et la coordination d'un réseau de recherche sur l'antibiorésistance pour les pays aux ressources limitées est au cœur du dernier volet. Ces actions s'ouvriront dans le cadre d'un appel national, dont les conditions de lancement, d'éligibilité et de sélection seront définies par l'ANR.

Propos recueillis par Marie-Charlotte Ferran

* Voir *Le magazine de l'Inserm* n°42. À la Une « Antibiorésistance : Les prochains défis de la recherche », p. 4-5

www.who.int/fr/news-room/detail/27-02-2017-who-publishes-list-of-bacteria-for-which-new-antibiotics-are-urgently-needed

ART ET SCIENCE

Un partenariat entre l'Inserm et l'école Estienne

Valoriser les contenus scientifiques complexes et les vulgariser par l'image : tel est l'enjeu du partenariat que viennent de mettre en œuvre l'Inserm et l'école Estienne, école supérieure des arts et des industries graphiques. Les étudiants seront ainsi amenés à travailler sur des formats variés, tels des illustrations scientifiques ou des romans graphiques, à retrouver prochainement dans votre magazine mais aussi sur inserm.fr et les réseaux sociaux !

Découvrir l'école Estienne : www.ecole-estienne.paris



↑ La promotion 2019-2020 de l'école Estienne

©Matthieu Lambert

Loi de transformation de la fonction publique

L'Inserm vous informe

Promulguée le 6 août 2019, cette nouvelle loi comporte 95 articles. Elle aura des effets notamment sur les ressources humaines. Un nombre important de dispositions fera l'objet de décrets d'application et le gouvernement a reçu du Parlement l'autorisation de légiférer par ordonnances dans certains cas. Sa mise en œuvre à l'Inserm sera progressive et fera l'objet d'une communication régulière pour tenir l'ensemble des agents informés des mesures qui pourraient avoir des effets sur leur cadre professionnel.

Pour en savoir plus : www.fonction-publique.gouv.fr/loi-de-transformation-de-la-fonction-publique

RISQUES

PSYCHOSOCIAUX

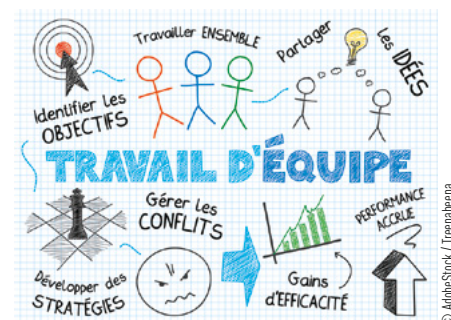
Cap sur la prévention

L'Inserm est fortement mobilisé sur les risques psychosociaux. En juin dernier, 8 544 agents ont répondu à un questionnaire d'évaluation qui permettra de mettre en place des plans de prévention dans les unités de recherche mais aussi à l'échelon régional et national.

Un nombre grandissant de salariés déclare souffrir de symptômes liés aux risques psychosociaux (troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue...). Ces risques peuvent avoir un impact sur le fonctionnement des structures (absentéisme, *turnover*, ambiance de travail). Il est néanmoins possible de les éviter. Dans ce but, l'Inserm a mené pour la première fois une campagne d'évaluation dans le cadre du *Document unique d'évaluation des risques professionnels* prévu par le Code du travail. Le taux de participation satisfaisant facilitera la mise en place de plans de prévention dans les unités, et l'enrichissement des mesures prises au niveau régional et national. L'analyse globale des résultats dégagera de grandes tendances et nourrira les travaux de la Commission nationale de prévention des risques psychosociaux et du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Enfin, elle permettra de compléter les objectifs des groupes de travail du plan stratégique Inserm 2025.

Pour en savoir plus sur la campagne d'évaluation des risques psychosociaux :

https://intranet.inserm.fr/actualites/Pages/detail.aspx?news_id=245



© AdobeStock / Trenabena

Rubrique réalisée par Marie-Charlotte Ferran

Intranet

Des portraits pour incarner l'Institut

Chaque mois, sur l'Intranet de l'Inserm, découvrez la diversité des profils de l'Institut à travers les femmes et les hommes qui le composent. Chacun raconte ses choix de parcours, des anecdotes vécues au cours de sa carrière, ses passions,

l'intérêt pour son métier mais aussi les valeurs prônées au quotidien. Trois portraits sont d'ores et déjà en ligne : Florence Apparailly, directrice de recherche, Khadija Bertino, gestionnaire d'unité, et Gilles Bloch, PDG de l'Inserm.

intranet.inserm.fr/rubrique/Actualités

↑ L'Inserm valorise la diversité et la richesse des métiers qui font la recherche biomédicale.



©Francis Guenet / Inserm